

PROGRAMME

A partir de 7h30 : rassemblement / inscription au fronton d'Urcuray.

Fin des inscriptions à 8h45.

8h45 : rassemblement pour départ au FRONTON.

9h précises : départ.

A partir de 10h15 : arrivée des 1ers concurrents sur le fronton d'Urcuray.

A partir de 12h : remise des prix.

Informations

06 32 11 28 19 / 06 09 70 87 87

RÈGLEMENT

Course de montagne de 15km avec dénivelé positif de 743m.

Art.1 :

Tout coureur prenant part à la course se déclare apte à supporter les efforts et renonce à tout recours contre l'organisation en cas d'accident consécutif à une déficience personnelle.

Art.2 :

Le bulletin d'inscription devra obligatoirement être accompagné de :

- 1 licence athlétisme compétition FFA,
- ou 1 licence athlétisme santé loisir FFA,
- ou 1 Pass Running délivré par la FFA,
- ou un certificat médical datant de moins d'un an : **il doit obligatoirement mentionner la non contre-indication de la course à pied en compétition.**

Les dossards seront remis uniquement sur présentation de la licence ou du certificat médical.

Art.3 :

La sécurité et l'assistance seront assurées sur les postes de ravitaillement installés environ tous les 5 kilomètres.

Le service médical comprendra un médecin, une ambulance et des secouristes.

Tous les postes seront reliés au PC par liaison radiophonique et téléphonique.

Art.4 :

Conformément à la loi, l'épreuve est couverte par une assurance responsabilité civile souscrite par les organisateurs. Les licenciés (FFA) bénéficient de l'assurance liée à cette licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Art.5 :

L'épreuve est ouverte aux licenciés et non-licenciés à partir de la catégorie cadet.

Les catégories d'âge donneront lieu à un classement séparé.

Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs.

Des contrôles seront effectués tout au long du parcours.

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.

Art.6 :

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toute modification au règlement ci-dessus.

Art.7 :

Tout coureur inscrit sur l'épreuve autorise les organisateurs à utiliser sous n'importe quelle forme les images sur lesquelles il pourrait apparaître.

Art.8 :

L'inscription aux Délices de l'Ursuia implique l'acceptation pleine et totale du présent règlement.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Date de naissance : _____ Sexe : _____

Taille t-shirt : _____

n° licence : _____

Club : _____

certificat médical obligatoire pour non-licencié avec mention de la non contre-indication de la course à pied en compétition.

INSCRIPTION :

Avant le 22 avril

(10€ par chèque Association Ursumendi) :

- ETCHEVERRY Henri - Villa Kasko - Urcuray
64240 HASPARREN
- ETCHEVERRY Dominique - 10 rue Bouney
64600 ANGLET

Sur place le jour de la course (12€) :
de 7h30 à 8h45 au fronton d'Urcuray.

Signature : _____

Bulletin d'inscription disponible :

- sur le site <http://ursumendi.unblog.fr>
- dans les magasins Peytavin Sport, Promo Sports, Running
- dans les syndicats d'initiative d'Hasparren, Cambo les bains et Espelette.

Remerciements aux autres donateurs :

Ville d'HASPARREN, Ville de BAYONNE, Conseil Général, Société SSEE, ONETIK (MACAYE), INEO Aquitaine Sud, MARIE-CLAIRE Coiffure (Itxassou), Bar XURIATEA (Hasparren), GITEM SARL LOUBET (Hasparren), Supermarché ED (Hasparren), Boulangerie BARNETCHE (Celhay - Hasparren).

LES DÉLICES
DE L'URSUIA